

Extrait « Divergente 2 TV »

Jeu-concours Internet « **Divergente 2 TV** », gratuit et sans obligation d'achat, organisé par la société M6 WEB, 89 avenue Charles de Gaulle – 92575 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le n°B414 549 469, accessible sur le site internet [m6mobile.fr](http://www.m6mobile.fr/), à l'adresse URL <http://www.m6mobile.fr/> et sur le portail mobile Inside, du **jeudi 05 février 2015 à 00h01 au mercredi 1^{er} avril 2015 à 23h59 inclus**, réservé à toute personne physique âgée de **13 (treize) ans minimum** avec autorisation parentale préalable et résidant légalement en France métropolitaine et ayant souscrit à une offre de téléphonie mobile prépayée ou postpayée « M6MOBILE BY ORANGE ».

Le tirage au sort aura lieu dans la semaine suivant la fin du jeu-concours.

A l'issue du présent jeu-concours, **1 (un) gagnant** sera tiré au sort parmi les participants ayant correctement répondu à la question posée et remportera **1 (une) télévision HAIER** d'une valeur commerciale unitaire de 700€ TTC (sept-cents euros Toutes Taxes Comprises).

Le gagnant sera informé de son gain par email et recevra son lot par voie postale.

Le règlement intégral de ce jeu, déposé chez **Maître Frédéric Nadjar, Huissier de justice** (164, avenue Charles de Gaulle, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE), peut être consulté sur m6mobile.fr ou adressé gratuitement sur demande écrite à **M6 WEB / Jeu-concours Internet « Divergente 2 TV »**, à l'adresse indiquée ci-dessus.

Conformément à la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, tout participant dispose d'un droit d'information, d'accès, de rectification, de modification et de suppression des données nominatives le concernant, et peut s'opposer au traitement informatique de ces informations en écrivant à l'adresse du jeu : **M6 WEB / Jeu-concours Internet « Divergente 2 TV »**, 89, avenue Charles de Gaulle, 92575 NEUILLY-SUR-SEINE Cedex.